



Bourses nationales de lycée 2018-2019

publié le 02/05/2018

A compter du 3 avril 2018, la campagne de bourses de lycée au titre de l'année scolaire 2018-2019 est ouverte. Vous pouvez effectuer la demande en ligne (via les téléservices) ou par dossier papier à venir chercher au secrétariat.

Merci de créer si ce n'est pas déjà fait une adresse mël (indispensable pour l'activation du Compte Education Nationale).

Ce service en ligne "bourse de lycée" s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés en classe de troisième ou les élèves en classe de quatrième qui s'orienteraient vers une 3ème Prépa Pro.

Un simulateur accessible depuis : education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

Document joint



2018_bourse_lycee_flyer_a5 (PDF de 2 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.